

Saint-Brieuc, le 10 juillet 2009

Conseil Régional de Bretagne
M. Jean-Yves LE DRIAN
283 avenue du Général George's Patton
CS 21101
35711 RENNES CEDEX 7

Cabinet
Suivi : Jean-Jacques GOURHAN / Céline OGER
Tél : 02 96 77 20 83
Référence à reporter : JJG n°11-2009
Vos références :
Toute correspondance doit être adressée à
Monsieur Le Président de Saint-Brieuc Agglomération

Objet : Document final de la conférence territoriale Energie

Monsieur le Président,

Lors de la Conférence Territoriale du 29 juin dernier, je suis intervenu pour rappeler la position unanime des élus de l'agglomération de Saint Brieuc à propos du délicat dossier du projet de centrale électrique à Ploufragan.

Nous rejetons le projet tel que présenté tant dans son dimensionnement que dans sa technologie et dans son emplacement. J'ai précisé lors de la réunion qu'il ne peut donc être concevable de maintenir dans le document final de la Conférence Territoriale, le scénario 3 présenté à la page 20 du document.

Je comprends que la Conférence ne prenne pas une position tranchée et propose au Ministre en charge de l'énergie d'étudier différents scénariis, mais il serait malvenu de lui soumettre une piste d'ores et déjà rejetée par l'ensemble des élus municipaux et communautaires du territoire.

Je réitère donc ma demande de retrait du scénario 3 dans un souci de clarté et d'efficacité dans ce dossier d'importance au regard des enjeux de l'approvisionnement électrique régional.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Michel LESAGE